



Centraide
Estrie

Guide d'accompagnement

Programme Bâtisseurs communautaires 2022-2025

Préparé par Marie Eve Mailhot

Mai 2022

Donnez. Devenez bénévole. Agissez.

centraideestrie.com

Table des matières

Introduction	3
Mise en situation.....	3
Grandes lignes de la stratégie d'investissement social	3
Programme Bâisseurs communautaires 2022	4
Section 1 - Définition du programme.....	4
Section 2 – Les critères d’admissibilité et d’analyse	5
Critères d'éligibilité pour déposer une demande d'aide	5
Critères d'analyse des projets de partenariat soumis	5
Critères liés au développement des communautés.....	5
Section 3 - Modalités de financement	6
Section 4 - Formulaire d'aide financière Bâisseurs communautaires 2022	7
Partie 1 – Situation globale du demandeur	7
Partie 2 – Nature du projet.....	7
Partie 3 – Problématiques.....	9
Partie 4 – Vos partenaires et leurs implications	10
Partie 5 – Planification du projet	10
Partie 6 – Participation citoyenne.....	13
Partie 7 - Évaluation des résultats	14
Partie 8 – Finances.....	15

Documents à fournir

- États financiers **du groupe**¹
- Prévisions financières de l'année en cours **du groupe**
- Procès-verbal de la dernière assemblée générale **du groupe**
- Lettre d'intention et de contribution d'au moins 2 partenaires de secteurs différents
- Résolution du groupe
- Résolution du CA du fiduciaire, si applicable
- Plan d'action **du groupe**, si disponible
- Tout autre document que vous jugez pertinent

¹ Le groupe demandeur est la table de concertation, les comités de partenaires ou tout autre terme qui désigne des personnes qui se regroupent pour mettre en place des actions concertées.

Introduction

Mise en situation

En septembre 2019, Centraide Estrie a adopté sa toute première stratégie d'investissement social. Par la suite, un comité a révisé le programme Bâisseurs communautaires qui était demeuré inchangé depuis 2003. Le comité était composé de bénévoles de la communauté impliqués depuis longtemps chez Centraide et animé par Marie Eve Mailhot, conseillère aux partenariats sociaux. Les changements à ce programme reflètent donc les nouvelles orientations de l'organisme et comportent des modifications importantes. Le présent document constitue un guide à l'intention de ceux et celles qui souhaitent compléter la demande de financement pour un projet en développement des communautés, qu'il soit en gestation ou en cours. Dans sa nouvelle mouture, Centraide souhaite donc soutenir directement des projets spécifiques.

Rappelons que Centraide Estrie a comme mission de « *mobiliser le milieu et rassembler les ressources afin de contribuer à améliorer les conditions de vie des personnes démunies et vulnérables.* » Il le fait en partenariat avec les organismes communautaires engagés directement avec ces clientèles. En effet, en tant qu'expert enraciné et reconnu localement et régionalement, Centraide Estrie déploie des moyens adaptés aux besoins des communautés pour soutenir les personnes les plus vulnérables, pour contrer les effets de la pauvreté et de l'exclusion sociale et produire des changements sociaux durables.

Centraide a défini quatre champs d'action prioritaires. Tous les programmes soutenus par Centraide Estrie doivent s'inscrire dans un ou plusieurs des champs d'action suivants :

Soutenir la réussite des jeunes

Exemples de projet :

- *Soutien aux parents et/ou aux élèves*
- *Références pour les ressources et intervenants*
- *Activité pour stimuler le développement des tout-petits*

Assurer l'essentiel

Exemples de projet :

- *Groupe d'achat*
- *Friperie*

Briser l'isolement

Exemples de projet :

- *Café-rencontre en itinérance*
- *Solidarité-transport*

Bâtir des milieux rassembleurs

Exemples de projet :

- *Table de citoyens ou partenaires pour développer un projet*
- *Encourager et soutenir l'action bénévole*
- *Renforcer les compétences et le leadership des organismes communautaires*

Grandes lignes de la stratégie d'investissement social

Pour parvenir à établir nos priorités pour les cinq prochaines années (2019-2025), Centraide Estrie a procédé en deux étapes. En 2019, nous avons tout d'abord dressé un

portrait de la situation à partir de l'analyse des tableaux de bord des communautés de l'Estrie produits par l'Observatoire estrien du développement des communautés (OEDC)². Par la suite, nous avons effectué des sondages, administré des questionnaires et réalisé des groupes de discussion en mobilisant les partenaires terrain tels que les intervenants, organisateurs communautaires, organismes, bénévoles et bénéficiaires des services. Ces démarches ont conduit à l'identification des sept enjeux prioritaires pour les prochaines années. Le programme *Bâtisseurs communautaires* et tous les autres programmes de Centraide doivent s'inscrire dans un ou plusieurs de ces enjeux.

- ✓ Pauvreté des liens sociaux et communautaires et son effet sur les personnes en situation de vulnérabilité, d'exclusion et de défavorisation;
- ✓ Difficulté d'accès aux aliments en quantité et qualité suffisante (sécurité alimentaire) et connaissance insuffisante sur l'alimentation saine;
- ✓ Besoins des personnes ayant des problématiques de santé mentale (dépression, anxiété, dépendances, accès aux services, etc.);
- ✓ Difficulté d'accès à des logements abordables et salubres;
- ✓ Difficultés d'accès aux services de transport et leurs effets sur l'isolement social;
- ✓ Enjeux associés à l'analphabétisme, au décrochage scolaire et au manque de préparation des tout-petits à la scolarisation;
- ✓ Augmentation de la violence envers les femmes et les personnes en situation de vulnérabilité.

Programme Bâtisseurs communautaires 2022

Section 1 - Définition du programme

Le programme a pour mission de soutenir des partenariats intersectoriels en développement des communautés, le tout axé sur l'amélioration des conditions de vie de la population estrienne.

Ces partenariats doivent s'inscrire dans les champs d'action et enjeux sélectionnés par Centraide pour les prochaines années tel que décrit dans le document.

Des partenariats en développement des communautés

Le programme Bâtisseurs communautaires s'inscrit au cœur du développement des communautés. Les projets en partenariat soumis doivent prendre appui sur cette forme d'action collective dans la construction de leur action.

Selon l'OEDC, « le développement des communautés est une approche qui vise la prise en charge du développement par les citoyen.ne.s et les acteurs d'un territoire, afin que celui-ci réponde à leurs besoins et leurs aspirations. Il se base sur la concertation des acteurs et la participation des citoyen(ne)s afin de développer et de mettre en œuvre des actions collectives permettant l'amélioration des conditions de vie de la population, le développement de la capacité d'agir des individus et des communautés et, ultimement,

² <https://oedc.gc.ca/tableau-de-bord-des-communautes/>

une transformation sociale par une réduction des inégalités et une démocratisation du développement ».³

Comme en témoigne cette définition, la participation citoyenne constitue une dimension essentielle de cette approche de développement (Bourque, 2017; Mercier et Bourque, 2021), ce qui ne signifie pas qu'elle est facile à mettre en œuvre (Savard 2017, santé publique Montréal). Elle requiert du temps, de la planification et des compétences spécifiques (2020, Direction régionale de la santé publique Montréal). En effet, les citoyens et citoyennes concernés par les projets d'amélioration de leurs conditions de vie ont souvent été éloignés des lieux décisionnels et ne possèdent pas les savoirs et savoir-faire des professionnels du développement. Ces personnes sont cependant riches en savoirs expérientiels, lesquels sont essentiels, si l'on veut cerner leurs besoins et aspirations et coconstruire les actions collectives en les impliquant au maximum.

Section 2 – Les critères d'admissibilité et d'analyse

Critères d'éligibilité pour déposer une demande d'aide

Pour être éligibles au Programme Bâisseurs communautaires, les groupes ou les organismes fiduciaires doivent remplir les conditions suivantes :

- ✓ Être enregistré comme organisme de bienfaisance, c'est-à-dire posséder un numéro d'enregistrement valide auprès de l'Agence du revenu du Canada;
- ✓ Être incorporé comme organisme à but non lucratif;

OU

- ✓ Avoir accès à un organisme fiduciaire⁴ répondant aux critères mentionnés ci-haut;
- ✓ Avoir son siège social sur le territoire de Centraide Estrie;
- ✓ Desservir directement la population résidant sur le territoire de Centraide Estrie, soit les MRC de Coaticook, du Granit, du Haut-Saint-François, de Memphrémagog, des Sources, du Val-Saint-François et la Ville de Sherbrooke ;
- ✓ Être en règle avec les gouvernements fédéraux, provinciaux et municipaux (taxes, déductions à la source, obtention de permis, etc.);
- ✓ Être en mesure de respecter et signer le protocole d'entente.

Critères d'analyse des projets de partenariat soumis

Les évaluatrices et évaluateurs du programme Bâisseurs communautaires s'appuieront sur les critères suivants pour apprécier les projets de partenariat soumis en regard de leur pertinence, de leur qualité et de leur ancrage dans le développement des communautés.

Critères liés au développement des communautés

Les partenariats présentés devront ainsi témoigner de la façon dont ils construisent leurs actions en cohérence avec le développement des communautés. Les projets devront

³<https://workdrive.zohoexternal.com/external/6dfa3488eddf71ba05390f5e0de9e4b8cb0f63383ecc277ed4c591088840469>

⁴ Un organisme fiduciaire est responsable de la demande. Il doit faire partie prenante du projet.

présenter les caractéristiques suivantes ou tout autres jugées pertinentes en termes de développement des communautés :

- ✓ Une action ancrée dans un territoire d'appartenance, un territoire vécu.
- ✓ Une approche intersectorielle qui rassemble des partenaires de deux (2) secteurs ou plus (communautaire, institutionnel, municipal, philanthropique, privé). La contribution des partenaires doit aller au-delà du simple appui. Chacun d'eux apportant une contribution spécifique, selon ses capacités. Les groupes devront fournir des lettres de partenariats.
- ✓ Un projet qui part d'une analyse préalable de la problématique ou des besoins des individus et des communautés sur le territoire.
- ✓ Une action favorisant la participation citoyenne à l'étape du développement du projet, au sein du processus de suivi et lors de son évaluation. En d'autres termes, les citoyennes et citoyens ne sont pas que les bénéficiaires du projet, mais, autant que faire se peut, ils et elles comptent parmi ses artisans. Dans tous les cas, la parole citoyenne des bénéficiaires des projets est recherchée, ne serait-ce que pour les entendre sur la pertinence du projet et ses effets dans leur vie.

La participation des citoyen(ne)s est au cœur du développement des communautés. Les citoyen(ne)s sont mobilisé(e)s et impliqué(e)s dans les décisions et les actions qui les concernent. Cela demande un soutien à la participation et une adaptation pour respecter le rythme et les besoins des citoyen(ne)s et en particulier des groupes en situation de vulnérabilité.

Un plan d'action qui permet d'apprécier les aspects suivants :

- ✓ Capacité d'identifier le ou les objectifs finaux du projet et d'identifier ce qui devrait être atteint au cours des trois premières années;
- ✓ Le plan doit présenter les principaux volets du projet, leurs objectifs, la clientèle et/ou la communauté ciblée, les stratégies d'action permettant de les atteindre, les modalités d'évaluation de ces actions et l'échéancier;
- ✓ Gestion administrative et financière;
- ✓ Capacité à évaluer les besoins financiers;
 - Sur 3 ans avec les dépenses et revenus prévisionnels
 - Diversification des revenus
 - Saine gestion

Section 3 - Modalités de financement

Tout en étant complémentaire avec les autres sources de financement existantes, le programme Bâtisseurs communautaire offre un soutien financier sur une période maximale de 3 ans.

Le montant maximal du financement pour 3 ans est de 36 000 \$. Vous avez la liberté de gérer ce financement. Vous devrez fournir un tableau avec les détails des dépenses et des revenus pour les 3 prochaines années du projet.

Les dépenses qui ne sont pas reconnues : les frais d'administration, les frais d'immobilisation (ex. bâtisse) et le soutien financier offert directement à l'individu (ex. achat de vêtements).

Section 4 - Formulaire d'aide financière Bâisseurs communautaires 2022

Cette section du guide d'accompagnement vous aidera à comprendre le formulaire de demande d'aide pour votre projet de Bâisseurs communautaires. Tout en vous référant aux parties précédentes pour comprendre les éléments du programme, vous pourrez suivre chacune des parties du formulaire qui sont expliquées dans cette section.

Nous avons ajouté quelques exemples pour vous aider à mieux comprendre les exigences du programme de Bâisseurs communautaires. Les exemples sont inscrits dans des encadrés.

Lien pour accéder au formulaire en ligne : <https://forms.gle/2N9e76hFG29HLJ1q7>

Partie 1 – Situation globale du demandeur

Cette partie est pour connaître le groupe demandeur.

Les questions de 1 à 5 dans le formulaire de demande d'aide financière sont obligatoires.

Répondez seulement aux questions de 6 à 9 du formulaire de demande d'aide financière si le groupe demandeur nécessite un organisme fiduciaire. C'est le cas si le groupe demandeur ne possède pas de numéro d'enregistrement valide auprès de l'Agence du revenu du Canada et n'est pas incorporé comme organisme à but non lucratif. Il devra donc avoir un fiduciaire qui répond à ces exigences. Le fiduciaire est responsable de la demande et doit être un partenaire actif du groupe demandeur.

Partie 2 – Nature du projet

10. Nom du votre projet :

11. Description du projet :

Décrivez-nous brièvement votre projet de partenariat, l'objectif final que vous cherchez à réaliser avec la communauté ou le groupe de personnes concernées et la ou les actions à mettre en œuvre pour y arriver. Nous cherchons à comprendre en quoi votre population cible, la communauté dans son ensemble, le contexte social et économique ou l'environnement territorial auront changé en conséquence de votre projet.

Exemple d'un projet fictif en santé mentale :

« Il a été démontré que la stigmatisation des troubles de santé mentale peut avoir des conséquences personnelles et sociales dévastatrices : perte d'estime de soi et sentiment de dévalorisation; difficultés à se faire des amis et à maintenir des relations à long terme; difficultés à trouver un emploi et un logement »⁵.

*À travers notre projet, nous cherchons à promouvoir la santé mentale, **à déstigmatiser** et à **réduire l'isolement** des personnes adultes présentant des problèmes de santé mentale de notre ville qui compte un taux élevé de personnes aux prises avec diverses problématiques de santé mentale. Nous souhaitons contribuer à cet objectif grâce à deux actions principales :*

#1) Mise en place d'un café hebdomadaire ouvert à toute la population adulte avec un effort particulier pour intéresser les personnes directement concernées (groupe ouvert).

#2) Organisation de deux cinés-rencontres gratuites annuelles autour de films portant sur la santé mentale et donnant la parole, après la projection, à des personnes clés, dont des personnes

⁵<https://www.manuvie.ca/entreprises/mieux-etre-mental/comprendre-la-sante-mentale/Stigmatisation.html>

directement concernées qui acceptent de lever le voile publiquement. Ces soirées, rejoignant des citoyennes et citoyens aux prises ou non avec des problématiques, favorisaient la démystification des problèmes de santé mentale. Elles seraient aussi l'occasion de recruter des bénévoles intéressés à parrainer des personnes particulièrement isolées de la communauté.

12. À quel(s) champ(s) d'action se rapporte votre projet?

Cochez l'un des quatre champs d'action de Centraide Estrie

a. Briser l'isolement social

Exemples : Offrir un milieu de vie animé; Offrir de l'accompagnement individuel ou en groupe pour soutenir les personnes ayant des problématiques de santé mentale; Offrir un soutien pour favoriser l'inclusion des personnes handicapées, immigrantes, réfugiées et vivant des situations d'exclusions sociales.

b. Soutenir la réussite des jeunes

Exemples : Activité pour stimuler le développement des tout-petits; Activité pour encourager la réussite scolaire; Offrir de l'aide aux devoirs.

c. Assurer l'essentiel

Exemples : Offrir des repas à moindre coût, popote roulante, banque alimentaire; Créer des ententes avec des marchés d'alimentation pour que la nourriture invendue profite aux personnes à moindre revenu; Soutenir l'accès à des logements de qualité, sécuritaires et abordables dans la communauté; Offrir de l'accompagnement aux personnes dans leur prise en charge financière; Militer en faveur du revenu de base proposé par l'IRIS.

d. Bâtir des milieux de vie rassembleurs

Exemples : Soutenir les actions en concertation; Encourager l'action bénévole; Renforcer les compétences et le leadership des organismes communautaires.

13. À quel(s) enjeu(x) s'adresse-t-il parmi les sept suivants?

Cochez

- a. Pauvreté des liens sociaux et communautaires et son effet sur les personnes en situation de vulnérabilité, d'exclusion et de défavorisation;
- b. Difficulté d'accès aux aliments en quantité et qualité suffisante (sécurité alimentaire) et connaissance insuffisante sur l'alimentation saine;
- c. Besoins des personnes ayant des problématiques de santé mentale (dépression, anxiété, dépendances, accès aux services, etc.);
- d. Difficulté d'accès à des logements abordables et salubres;
- e. Difficultés d'accès aux services de transport et leurs effets sur l'isolement social;
- f. Enjeux associés à l'analphabétisme, au décrochage scolaire et au manque de préparation des tout-petits à la scolarisation;

- g. Augmentation de la violence envers les femmes et les personnes en situation de vulnérabilité.

Partie 3 – Problématiques

Votre communauté territoriale fait face à un ou des enjeux (problématiques) qui sont au cœur de votre projet en développement des communautés (*ex. : isolement et stigmatisation des personnes atteintes d'un problème de santé mentale dans votre municipalité*). Dans la partie suivante, vous devez nous démontrer votre connaissance générale de cette problématique sur votre territoire.

Vous pouvez simplement télécharger votre planification ou plan d'action qui répond à ces questions.

14. Quelle est votre compréhension actuelle de la problématique ou des besoins ciblés?

- a) Quels sont les personnes, groupes ou communautés locales aux prises avec la problématique?

Insérer ici les données statistiques ou informations les plus récentes dont vous disposez

- b) En quoi cette problématique est-elle préoccupante?

Introduisez ici des données et informations pertinentes démontrant votre connaissance du problème auquel le projet veut répondre (ses caractéristiques, sa gravité, ses impacts sur la vie des personnes et/ou le territoire local, etc.) Veuillez présenter les données quantitatives dont vous disposez.

- c) Pourquoi accordez-vous la priorité à ce problème (besoin)?

Voici quelques exemples possibles : *En raison de l'urgence d'agir, quels que soient les freins à l'action; Le choix du moment semble bon puisque de nombreux acteurs reconnaissent le problème et sont prêts à soutenir des actions en ce sens; Ce problème est négligé depuis longtemps n'étant pas suffisamment reconnu officiellement, alors qu'il génère beaucoup de souffrance.*

15. Quelles sources avez-vous consultées pour procéder à la cueillette d'informations et à l'analyse de ce(s) enjeux (problèmes, besoins)?

Voici quelques suggestions de sources potentielles :

Entretiens avec des personnes directement touchées par la problématique;

Entretiens avec des informateurs clés variés permettant d'entendre des points de vue divergents sur la problématique;

Recours aux tableaux de bord des communautés de l'Estrie (Observatoire estrien en développement des communautés - OEDC) qui fournissent des informations statistiques et qualitatives sur les collectivités locales de l'Estrie utiles pour une connaissance fine du territoire et

pour la réalisation de plans d'action. Une agente de développement est disponible pour en faciliter l'appropriation;

Discussions avec des professionnels, représentants d'institution, etc.

Partie 4 – Vos partenaires et leurs implications

Dans cette partie, nous souhaitons connaître vos collaborateurs qui œuvrent pour ce projet afin d'améliorer les conditions de vie des personnes vivant des situations de vulnérabilité et/ou de l'exclusion sociale et de produire des changements durables.

16. Quels sont les secteurs représentés dans votre groupe?

- a. Organismes communautaires
- b. Organisations publiques, institutionnelles (ex. centres intégrés de santé et de services sociaux)
- c. Organisations philanthropiques (ex. Fondation André et Lucie Chagnon)
- d. Organisations privées (ex. Desjardins)
- e. Autres (précisez)

17. Présentement, quels sont les partenaires impliqués dans l'ensemble de ce projet de développement de la communauté? Quelle est la nature de l'implication de chacun? Voici un tableau duquel vous pouvez vous inspirer :

Nom du partenaire	Secteur	Ressources fournies ⁶	Nature de l'implication

Partie 5 – Planification du projet

18. Votre projet de partenariat peut comporter une ou plusieurs actions (volets) vous permettant d'atteindre votre objectif final. Dans cette partie, vous êtes invités à décrire cette ou ces actions.

- a) Nom de l'action # 1
- b) Groupes, personnes ou communautés visés

À qui s'adresse l'action (activité) déployée.

Exemples : L'ensemble des résidents de la ville de Bedford, toutes les classes de secondaire V de la MRC du Haut Saint-François, les personnes analphabètes des cinq municipalités.

- c) Description de ce que vous voulez réaliser

Donnez une description succincte et concrète de la nature de l'action.

Exemples : Café-rencontre hebdomadaire (groupe ouvert) accueillant jusqu'à 15 personnes intéressées à partager sur le thème de la santé mentale. Il peut s'agir de personnes aux prises avec une problématique ou proches de personnes vivant un problème ou encore de citoyennes et citoyens désireux d'apprendre et d'échanger sur ce sujet avec des personnes directement concernées. L'activité se déroule dans un local communautaire, décontracté et accessible. Les

⁶ Les ressources désignent les contributions apportées au projet par les différents partenaires: temps, personnes (agents de développement, intervenants, bénévoles, citoyen(ne)s), communautés, moyens financiers, matériels, équipements, technologies, etc.

sujets doivent concerner la santé mentale et pourront être amenés par les membres du groupe ou proposés par l'animateur ou l'animatrice.

d) Objectif(s) spécifique(s) de cette action

Indiquez les résultats que vous désirez atteindre grâce à cette action.

Exemples : Rapprocher les citoyen(ne)s, sensibiliser les résidents et résidentes aux problématiques liées à la santé mentale et au vécu des personnes souffrant de problèmes de santé mentale dans leur communauté;

Offrir aux personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale, des personnes souvent marginalisées, l'opportunité de faire connaître la réalité de la maladie mentale à partir de leur propre expérience, les conditions de vie souvent difficiles qui en découlent et tous les autres effets de cette situation dans leur vie (effet sur l'image de soi, sur les relations sociales, etc.).

e) Échéancier de vos actions

Afin de visualiser la planification de votre action, ses principales étapes chronologiques ainsi que les activités et les tâches requises pour les réaliser (et avec qui), nous vous demandons de produire un échéancier du déroulement de l'action sur trois ans. **Vous pouvez simplement télécharger votre échéancier qui démontre vos actions pour les 3 prochaines années.**

Voici en gros les principales étapes de sa construction :

- 1) Cibler les étapes
- 2) Cibler les activités, événements et tâches essentielles
- 3) Définir des comités/partenaires qui prendront charge l'action
- 4) Définir une chronologie qui tient compte des activités parallèles et des activités qui s'enchaînent les unes aux autres
- 5) Réfléchir aux enjeux de réussite - ex.: disponibilité des ressources humaines, délais de recrutement, problèmes pouvant avoir un impact sur le déroulement (la pandémie en est un exemple frappant)

L'échéancier qui suit est en lien avec l'exemple du café-rencontre.

Hiver printemps (Année I)

Année I : Poursuite de la planification et de la mobilisation. Rencontres pilotes pour tester cette formule

L'identité des animateurs, le choix du local et la participation des médias locaux sont déjà réglés lors du dépôt du projet.

4 citoyens(ne)s dont 2 aux prises avec des troubles de santé mentale, accompagnés de 2 intervenantes sont déjà engagés à travailler ensemble pour développer cette action.

Comité pilote - Comité évaluation globale et ajustements

Rencontre générale d'officialisation du projet, présentation et révision de l'échéancier, répartition des tâches à court terme. Responsables : les 2 animatrices.

Janvier

Comité formule et contenu du café-rencontre

Mise en marche du comité devant travailler à l'élaboration du fonctionnement et au contenu du café-rencontre (6 personnes : 2 animatrices et 4 citoyen(ne)s, dont 2 personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale). Responsables : les 2 animatrices. (*Consultation au besoin de spécialistes du réseau institutionnel ou communautaire*)

Quatre rencontres : février, mars, avril et mai

Comité recrutement

Développer des stratégies efficaces de recrutement impliquant d'autres citoyen(ne)s et intervenant (5 personnes, dont 4 citoyens). Responsable : une ou un intervenant connaissant très bien les ressources et autres lieux permettant d'atteindre un maximum de personnes concernées.⁷

À court terme : faire connaître le projet à un maximum d'organisations pertinentes, aux employeurs, cliniques médicales et tout autre lieu pouvant publiciser le projet.

À court terme : recruter des participantes et participants pour les rencontres pilotes de l'automne.

Quatre rencontres : février, mars, avril et mai

Automne (année I)

Comité pilote - Comité évaluation et ajustements

Rencontre générale de bilan du projet, présentation et révision de l'échéancier, répartition des principales tâches à court terme. Responsables : les 2 animatrices.

Septembre

Comité recrutement

Fin du recrutement pour l'activité pilote et poursuite du recrutement pour le démarrage officiel du café à l'hiver de l'an II. Le recrutement peut nécessiter la rencontre de personnes intéressées, mais ayant besoin d'infos supplémentaires ou d'être rassurées sur une base individuelle. Certaines de ces rencontres pourraient se faire avec l'intervenant(e) du participant potentiel.⁸

4 rencontres : septembre, octobre, novembre, décembre

Comité d'évaluation

Première rencontre du comité d'évaluation composé de 2 animateurs, soutien du réseau institutionnel pour son expertise en évaluation et 2 participants aux rencontres pilotes (dont une ou un participant aux prises avec une problématique de santé mentale).

Poser les premiers jalons d'un processus d'évaluation du café-rencontre. Voir partie 7 du guide : questions, indicateurs, planification, cueillette de données. Compilation des données d'évaluation.

3 rencontres : septembre, octobre (en aval des rencontres pilotes) et décembre (en amont des rencontres pilotes)

Rencontres pilotes

⁷ Dans un tel projet, les enjeux du recrutement sont centraux pour sa réussite. C'est un point sur lequel il faut être très proactif pour favoriser sa réussite.

⁸ L'utilité de ce type de rencontres individuelles de recrutement pourrait être un point intéressant de l'évaluation du projet.

Réaliser 3 rencontres pilotes à l'automne pour tester et améliorer la formule (dont favoriser la rétention des participantes et participants, favoriser le bouche-à-oreille).

3 rencontres hebdomadaires en novembre

Grandes lignes de la suite de l'exemple

Année II : Ouverture du café-rencontre – bilan évaluation continue et ajustements. Au terme de l'année II, choix de maintenir, transformer ou initier un nouveau projet pour l'année III.

Année III : Poursuite du café-rencontre – bilan final – décision de poursuivre ou non – ébauche de nouveaux projets inspirés par ces actions.

Partie 6 – Participation citoyenne

La participation citoyenne, dont celle des plus vulnérables, est au cœur du développement des communautés. Elle peut s'actualiser par l'implication dans les prises de décision des personnes directement concernées, ou à travers la consultation, l'information et même des implications dans le développement des projets et dans l'évaluation.

Nature de la participation citoyenne, s'il y a lieu.

Cette section nous permettra de visualiser la façon dont votre projet fait appel à la participation citoyenne des personnes concernées par les besoins ou la problématique ciblée et également à la participation d'autres résidentes et résidents du territoire agissant en solidarité.

19. La participation de citoyennes et citoyens directement concernés par la problématique ou le besoin est-elle sollicitée dans votre projet?

20. Sinon, veuillez expliquer pourquoi.

21. Si oui, veuillez répondre aux questions suivantes :

- a. Quels sont les objectifs visés par votre recours à la participation citoyenne dans la réalisation de cette action?
- b. Quels sont les dispositifs (formes) de participation citoyenne mis en place et le nombre de citoyen(ne)s à impliquer pour chacun?
- c. Quels principaux défis pensez-vous rencontrer dans l'actualisation de cette participation citoyenne et les moyens envisagés pour y faire face?

La participation citoyenne permet la reconnaissance des expériences et savoirs directs des personnes concernées, de connaître une réalité sociale à partir de leur expérience de vie et donc de développer des projets qui ciblent leurs préoccupations et qui les impliquent dans la recherche de solution.

Il est possible que certains aspects de votre action soient plus propices que d'autres à l'inclusion des personnes concernées et d'autres résidentes et résidents du territoire. En vous reportant aux étapes de réalisation de votre action, précisez les dispositifs de participation citoyenne mis en place et le nombre de citoyen(ne)s impliqués. Voir l'encadré ci-dessous qui fournit une illustration dans le champ de la santé mentale.

Exemple du café-rencontre :

Nature de la participation citoyenne au sein du projet

Pour développer cette action :

4 citoyens(ne)s dont deux aux prises avec des troubles de santé mentale, accompagnés de deux intervenantes, l'une provenant du milieu institutionnel et l'autre du milieu communautaire, pour développer cette action.

4 citoyens(nes) dont deux aux prises avec des troubles de santé mentale pour prêter main-forte dans le recrutement (élaborer et concrétiser une stratégie) dont voici deux éléments possibles, impliquant des citoyen(ne)s.

2 citoyens (dont un aux prises avec des troubles de santé mentale et un organisateur(trice) de l'action pour présenter cette activité « territoriale » dans les médias locaux, au moment du lancement et pour faire connaître les résultats du projet à son terme, etc.

Création d'un dépliant publicitaire éducatif pour le projet de café-rencontre, infos sur le nombre de personnes avec des troubles de santé mentale sur le territoire, leurs conditions de vie.

Il faut considérer également que la participation au café-rencontre elle-même est une expérience de participation sociale pour toutes et tous.

Exemple : Parmi les défis on trouve : difficulté de recruter des citoyen(ne)s ; Manque de temps et de financement pour accompagner les citoyens, qui sont souvent peu préparés à ce type d'actions sociales et pour leur faire une place dans les instances de travail; Résistance de certains partenaires à inclure des citoyen(ne)s.

Partie 7 - Évaluation des résultats

Veillez rendre compte sommairement des moyens que vous comptez utiliser pour évaluer la réussite de certaines activités et actions qui vous apparaissent particulièrement importantes dans la poursuite de l'objectif final de votre projet. Bien que les moyens financiers soient souvent limités pour procéder à l'évaluation, il importe de trouver des moyens pour obtenir de la rétroaction permettant de témoigner des résultats des diverses actions et des correctifs à apporter.

22. Remplir le tableau suivant :

Voici un exemple qui concerne l'action #1

Évaluation de l'action no 1 : Café rencontres			
Question :	Indicateurs :	Planification :	Collecte des données :
<i>Poser les questions pertinentes pour évaluer</i>	<i>Déterminer les données à collecter pour répondre à ces questions</i>	<i>Déterminer à quel moment collecter les données</i>	<i>Déterminer le mode de collecte des données : sources, méthodes, outils (donner des exemples)</i>
<i>-Le nombre de participants inscrits justifie-t-il la poursuite de l'activité? -Les personnes participantes ont-elles apprécié l'activité? Si oui, en quoi?</i>	<i>-Données quantitatives sur la participation -Données qualitatives sur l'appréciation (celles des citoyennes et celles des citoyens et celles des citoyens atteints de</i>	<i>-Nombre de participants à chaque rencontre -Rejoindre après deux absences pour faire le point sur l'expérience de la personne, ses attentes, son confort dans l'activité, etc.</i>	<i>-Tenir un registre des présences à chaque rencontre -Préparer un questionnaire d'évaluation qualitative -Recourir à une méthode de cueillette de données participative</i>

<p>-Souhaitent-elles des améliorations? (forme, contenu, animation, etc.)</p> <p>-Quels sont les effets de cette expérience sur leur appartenance à leur communauté? Cette expérience leur inspire-t-elle de nouvelles formes de participations sociales et citoyenne à expérimenter?</p> <p>-Comment assurer la pérennité de l'activité? Nouvelles stratégies de recrutement à envisager? Formule à revoir à la lumière des témoignages?</p>	<p>troubles de santé mentale)</p>	<p>-Faire une brève évaluation de l'activité à la fin de chaque rencontre (éléments positifs, à améliorer, suggestions)</p> <p>-Faire une évaluation d'ensemble du projet avec les personnes concernées et d'autres acteurs de la communauté, si pertinents</p>	<p>-Recueillir les données individuellement auprès des personnes qui quittent l'activité pour s'assurer d'avoir accès à des opinions divergentes</p>
---	-----------------------------------	---	--

Partie 8 – Finances

Cette partie sert à comprendre vos besoins financiers pour le projet. Vous devez faire une prévision des dépenses et revenus pour les (3) trois prochaines années.

23. Veuillez joindre votre tableau des dépenses et revenus.

- Détaillez vos sources de revenus dans la colonne REVENUS.
- Dans la colonne DÉPENSES, décrivez comment l'argent octroyé sera utilisé (liste des dépenses, achats, matériel, etc.)

Programme Bâisseurs communautaires 2022-2025

Formulaire de demande d'aide financière

Veillez consulter le guide d'accompagnement pour trouver des informations complémentaires vous permettant de remplir ce questionnaire étape par étape.

Lien pour accéder au formulaire en ligne : <https://forms.gle/2N9e76hFG29HLJ1q7>

Partie 1 – Situation globale du demandeur

Cette section est pour connaître le demandeur et le fiduciaire du projet.

Information sur le groupe/concertation

1. Nom du groupe/table de concertation
2. Nom et titre de la personne responsable du groupe
 - a. Nom de l'organisme
 - b. Numéro de téléphone
 - c. Courriel
 - d. Numéro d'enregistrement Revenu Canada comme organisme de charité (si le groupe demandeur en possède un)
3. Adresse principale (numéro civique, nom de rue, ville, province et code postal)
4. Région dans laquelle votre groupe agit
 - MRC de Coaticook
 - MRC du Granit
 - MRC du Haut-Saint-François
 - MRC de Memphrémagog
 - MRC des Sources
 - MRC du Val-Saint-François
 - Ville de Sherbrooke
 - Estrie
 - Autre (précisez)
5. Mission du groupe/table en matière de changements sociaux, de lutte à la pauvreté et du développement des communautés

Informations sur l'organisme fiduciaire¹, s'il y a lieu

6. Nom de l'organisme de charité enregistré qui agit à titre de fiduciaire
7. Nom et titre de la personne responsable de l'organisme fiduciaire
 - a. Courriel
 - b. Numéro de téléphone
 - c. Rôle dans le groupe/concertation
8. Numéro d'enregistrement Revenu Canada de l'organisme répondant

¹ Le fiduciaire est responsable de la demande et doit être un partenaire actif avec le groupe demandeur.

9. Adresse du fiduciaire (numéro civique, nom de rue, ville, province et code postal)

Partie 2 – Nature du projet

10. Nom de votre projet

11. Description du projet

Veillez décrire sommairement le projet de partenariat en développement des communautés que vous présentez à Centraide Estrie pour obtenir une aide financière.

12. À quel(s) champ(s) d'action se rapporte votre projet? (cochez)

- Briser l'isolement social
- Soutenir la réussite des jeunes
- Assurer l'essentiel
- Bâtir des milieux de vie rassembleurs

13. À quel(s) enjeu(x) s'adresse-t-il parmi les sept suivants? (cochez)

- Pauvreté des liens sociaux et communautaires et son effet sur les personnes en situation de vulnérabilité, d'exclusion et de défavorisation
- Difficulté d'accès aux aliments en quantité et qualité suffisante (sécurité alimentaire) et connaissance insuffisante sur l'alimentation saine
- Besoins des personnes ayant des problématiques de santé mentale (dépression, anxiété, dépendances, accès aux services, etc.)
- Difficulté d'accès à des logements abordables et salubres
- Difficulté d'accès aux services de transport et son effet sur l'isolement social
- Enjeux associés à l'analphabétisme, au décrochage scolaire et au manque de préparation des tout-petits à la scolarisation
- Augmentation de la violence envers les femmes et les personnes en situation de vulnérabilité

Partie 3 – Problématique(s)

Votre communauté territoriale fait face à une ou des problématiques qui sont au cœur de votre projet en développement des communautés. Dans cette partie, vous êtes invités à partager vos connaissances sur la (les) problématique(s) ou le(s) besoin(s) sur lequel porte votre projet.

Vous pouvez simplement télécharger votre planification ou plan d'action qui répond à ces questions.

14. Quelle est votre compréhension actuelle de la problématique ou des besoins ciblés?

- a) Quelles sont les personnes, groupes ou communautés locales aux prises avec la problématique?

- b) En quoi cette problématique est-elle préoccupante? Introduisez ici des données et informations pertinentes démontrant votre connaissance des besoins ou problèmes auxquels le projet veut répondre (ses caractéristiques, sa gravité, ses impacts sur la vie des personnes et/ou le territoire local, etc.) Veuillez présenter les données quantitatives dont vous disposez.
- c) Pourquoi accordez-vous la priorité à ce problème (besoin)?
15. Quelles sources avez-vous consultées pour procéder à la cueillette d'informations et à l'analyse de ce(s) enjeux (problèmes, besoins)?

Partie 4 – Vos partenaires et leurs implications

16. Quels sont les secteurs représentés dans votre groupe?

- Organismes communautaires
- Organisations publiques, institutionnelles (ex. centres intégrés de santé et de services sociaux)
- Organisations philanthropiques (ex. Fondation André et Lucie Chagnon)
- Organisations privées (ex. Desjardins)
- Autres (précisez)

17. Présentement, quels sont les partenaires impliqués dans l'ensemble de ce projet de développement de la communauté? Quelle est la nature de l'implication de chacun? Voici un tableau duquel vous pouvez vous inspirer :

Nom du partenaire	Secteur	Ressources fournies	Nature de l'implication

Partie 5 – Planification du projet

18. Votre projet de partenariat peut comporter une ou plusieurs actions (volets) vous permettant d'atteindre votre objectif final. Dans cette partie, vous êtes invités à décrire cette ou ces actions.
- a) Nom de l'action # 1
- b) Groupes, personnes ou communautés visés
- c) Description de ce que vous voulez réaliser
- d) Objectif(s) spécifique(s) de cette action
- e) Échéancier de vos actions

Afin de visualiser la planification de votre action, ses principales étapes chronologiques ainsi que les activités et les tâches requises pour les réaliser (et avec qui), nous vous demandons de produire un échéancier du déroulement de l'action sur trois ans.

Vous pouvez simplement télécharger votre échéancier qui démontre vos actions pour les 3 prochaines années.

Partie 6 – Participation citoyenne

Nature de la participation citoyenne, s'il y a lieu.

19. La participation de citoyennes et citoyens directement concernés par la problématique ou le besoin est-elle sollicitée dans votre projet?
20. Sinon, veuillez expliquer pourquoi.
21. Si oui, veuillez répondre aux questions suivantes :
 - a. Quels sont les objectifs visés par votre recours à la participation citoyenne dans la réalisation de cette action?
 - b. Quels sont les dispositifs (formes) de participation citoyenne mis en place et le nombre de citoyen(ne)s à impliquer pour chacun?
 - c. Quels principaux défis pensez-vous rencontrer dans l'actualisation de cette participation citoyenne et les moyens envisagés pour y faire face?

Partie 7 - Évaluation des résultats

Nous souhaitons savoir de quelle façon vous allez procéder à l'évaluation de l'action. Vous pouvez utiliser le tableau ci-dessous ou encore nous décrire votre stratégie d'une manière qui vous convient.

22.

Nom de l'action à évaluer :			
Question : <i>Poser les questions pertinentes pour évaluer la réussite de votre action</i>	Indicateurs : <i>Déterminer les données à collecter pour répondre à ces questions</i>	Planification : <i>Déterminer à quel moment collecter les données</i>	Collecte des données <i>Déterminer le mode de collecte des données : sources, méthodes, outils (donner des exemples)</i>

Si votre projet comporte d'autres volets, veuillez nous en fournir la description en reprenant les questions de la partie 5.

Partie 8 – Finances

Cette partie sert à comprendre vos besoins financiers pour le projet. Vous devez faire une prévision des dépenses et revenus pour les (3) trois prochaines années.

23. Veuillez joindre votre tableau des dépenses et revenus :
 - Détaillez vos sources de revenus dans la colonne **REVENUS**.
 - Dans la colonne **DÉPENSES**, décrivez comment l'argent octroyé sera utilisé (liste des dépenses, achats, matériel, etc.)

Documents à fournir

- États financiers du groupe
- Prévisions financières de l'année en cours du groupe
- Procès-verbal de la dernière assemblée générale du groupe
- Plan d'action du groupe, si disponible
- Tout autre document que vous jugez pertinent
- Lettre d'intention et de contribution d'au moins 2 partenaires de secteurs différents
- Résolution du CA du fiduciaire, si applicable
- Résolution du groupe